

DOM AUGUSTIN DE LESTRANGE
(1802 – 1804)
pp. 68-77

Abréviations

AMJ, Corr : Anne-Marie Javouhey – *Correspondance*, 4 vol., Paris, Éditions du Cerf, 1994. Exemple d'abréviation pour un passage : AMJ, Corr, t. 1, L. 1,1, p. 7. : tome 1, lettre 1, paragraphe 1, page 7.

GAVEAU 2012 : Fabien GAVEAU, *La famille d'Anne-Marie Javouhey, une création de Balthazard ?* mars 2012, non édité.

KERVINGANT 1989 : Marie de la Trinité KERVINGANT, *Des moniales face à la Révolution – Aux origines des cisterciennes trappistines*, Paris, Beauchesne, 1989, 408 pages.

KIEFFER et DELAPLACE 1915 : PP. DELAPLACE R.P. et KIEFFER PP, *La vénérable Mère Anne-Marie Javouhey*, 2ème édition de l'ouvrage de DELAPLACE revue et refondue par le P. KIEFFER, Paris, 1915, tome 1, 454 pages, tome 2, 490 pages.

LAFFAY 1998 : Augustin-Hervé LAFFAY, *Dom Augustin de Lestrangle et l'avenir du monachisme (1754-1827)*, Paris, Cerf, 1998, 659 pages.

SJDC : Archives des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Page	Note
Numéro de la séquence	
<hr/>	
68,1	Le retour d'Augustin de Lestrangle en Suisse. LAFFAY 1998, pp. 258-260. Le retour du supérieur eut lieu exactement le 9 mars 1802. Il existe un portrait posthume d'Augustin de Lestrangle. Galerie d'images. Dom Augustin de Lestrangle
<hr/>	
68,2	La déclaration d'Augustin de Lestrangle aux commissaires mandatés par le département. LAFFAY 1998, pp. 42-43.
<hr/>	

68-69,2	<p>Le départ à la Valsainte, son enjeu, ses péripéties. LAFFAY 1998, pp. 53-66.</p>
69,2	<p>La règle plus que sévère d'Augustin de Lestrange. LAFFAY 1998, pp. 86-106, le propos de l'un des frères, le P. Dargnies, p. 93.</p>
69,2	<p>L'arrivée des trappistines et le tiers ordre. LAFFAY 1998, pp. 134-143.</p>
69-70,2	<p>Le périple en Europe centrale. LAFFAY 1998, pp. 221-249. KERVINGANT 1989, pp. 103-191. Josiane FERRARI-CLÉMENT, <i>Fous de Dieu – Récit d'une odyssée trappiste, 1793-1815</i>, Genève-Paris, éditions Slatkine/Cerf, 1998, 223 pages.</p>
70,2	<p>Propos de Thérèse d'Avila. THÉRÈSE D'AVILA, « Le Chemin de la Perfection », chapitre XXI.2 dans <i>Œuvres complètes</i>, Paris, Desclée de Brouwer, 2007, 2 volumes, t.1, p. 437.</p>
70, 3	<p>Augustin de Lestrange et les Suisses. LAFFAY 1998, pp. 205-215 et 256-262.</p>
71, 4	<p>Le refus de Balthazard de laisser ses filles cadettes partir à la Valsainte. Annales, p. 53-56. AMJ <i>Corr</i>, t. 1, L. 7, p. 17, à Balthazard Javouhey, 14 août 1802. Original, SJDC. « trois prêtre, dune même voix [...] ont décider que jiroit à dole avec deux de mes soeurs , ou deux étrangere si vous ne voulez pas permettre que mes soeurs y viene. »</p>

71, 5	<p>Le procès avec Antoine Morel. GAVEAU 2012.</p>
72-74, 6-7	<p>La désertion de Pierre Javouhey et l'escapade à la Valsainte avec Petitjean, son beau-frère. Annales, p. 57-59. Brève allusion à l'affaire dans LAFFAY 1998, pp. 293.</p>
74, 8	<p>Dom de Lestrangle et l'expédition Javouhey-Petitjean. LAFFAY 1998, pp. 292-293, évoqué dans les pages 296-304, « La police à l'affût des trappistes ».</p>
75, 9	<p>Le séjour à Villarvolard. KERVINGANT 1989, p. 243 Annales, pp. 59-69 Sr Léontine Fontaine hésite entre Vilarvollard et La Riedera (ou Riedra). Sr Marie de la Trinité Kervingant établit que les Trappistines ont séjourné à Villarvolard de 1802 à 1804 puis à la Riedera, commune de Praroman, actuellement du Mouret. Anne Javouhey n'a donc séjourné qu'à Villarvolard.</p>
75, 9	<p>Le choc d'Anne Javouhey devant les trappistines. Je m'appuie sur Catherine Bussard, élève du tiers ordre à Villarvolard, qui eut de l'état physique. Il est cité par KERVINGANT 1989, p. 242 : « Ces saintes mères avaient tant souffert dans tous ces voyages qu'elles étaient presque toutes infirmes et ne pouvaient marcher qu'à l'aide de bâtons ou de béquilles ce qui ne les empêchait pas de chanter au chœur comme des anges. J'en ai vu deux dans cette maison qu'on portait au chœur : ma mère Véronique, religieuse de chœur et ma sœur Lutgardel, novice ... Elle se traînait, je lui ai aidé bien des fois. Je lui donnais les deux mains, la tirait (sic) en marchant à reculons (sic). Il me semble encore voir ma mère Véronique qui était toujours riante. Je me trouvais bienheureuse quand je pouvais m'aider à la porter ou lui préparer une place où s'asseoir. Elle me faisait si bonne réception que j'en étais enchantée... Elle fut enterrée dans le cimetière (sic) de la paroisse de Villarvolard. Un bon nombre de jeunes filles vinrent la prendre à la porte de cette maison ».</p>
75-76, 9	<p>L'égalité des sœurs et des frères. LAFFAY 1998, pp. 134.</p>

